



Ville de Wuhan



* ile de France

MAIRIE DE PARIS



Rhône-Alpes



DECLARATION DE WUHAN

Le succès des années croisées de la Chine en France et de la France en Chine est le reflet du développement du partenariat stratégique entre la Chine et la France, et du renforcement continu de la confiance, de la compréhension et de l'amitié entre nos deux peuples.

Les dirigeants des deux pays dont les rencontres sont fréquentes, ont souhaité que ce partenariat s'exprime dans tous les domaines.

C'est ainsi que l'initiative d'organiser les premières rencontres de la coopération décentralisée entre les collectivités territoriales des deux pays a été prise.

Conscients de l'importance de ce temps fort dans l'histoire de nos relations, de nombreux responsables français et chinois se sont réunis à Wuhan, capitale de la province du Hubeï, les 27 et 28 octobre 2005, pour évaluer et développer le potentiel de coopération entre les collectivités territoriales des deux pays. Cela correspond au souci partagé de compléter le partenariat stratégique entre nos deux gouvernements par des actions au niveau des responsables des collectivités territoriales. En se rapprochant mutuellement, les villes et les gouvernements locaux chinois et français s'attachent à promouvoir la compréhension et l'amitié entre leurs concitoyens, à progresser dans les domaines économique, culturel et social, chacun selon le modèle qui lui convient.

Après des échanges riches, approfondis, et cordiaux, développés lors de réunions plénières et d'ateliers, les principaux résultats de ces rencontres sont les suivants :

- La Chine et la France, malgré, des systèmes administratifs, sociaux, et culturels différents, font face à des problèmes et des défis communs.

C'est à partir d'une vision commune que les coopérations pourront se développer de façon thématique. La coopération décentralisée se définit d'abord comme un échange de consentements, basé sur des liens d'amitié forts, une volonté sans faille de mieux appréhender l'autre, d'échanger des expertises pour un enrichissement mutuel, de créer les conditions d'un développement durable harmonieux, sur la base de projets concrets. Dans ce formidable laboratoire d'idées qu'est la coopération décentralisée, la méthodologie apparaît comme la clé de voûte d'une action emprunte de rigueur et de professionnalisme, qui n'exclut pas l'imagination créatrice de chaque collectivité.

- Le développement durable est au cœur de la coopération décentralisée. Il s'agit d'inventer une relation harmonieuse entre l'économie et l'écologie. Et dans cette démarche, notre objectif commun est d'avancer sur deux pieds : celui de l'innovation technologique, et celui de l'innovation dans les comportements sociaux. Ainsi l'empreinte écologique deviendra faible sur les ressources naturelles.

- La ville de demain se conçoit dès aujourd'hui. Le patrimoine, héritage culturel historique, y est intimement lié à la modernité. La coopération entre villes chinoises et françaises est fondée sur des projets urbains respectant la volonté de la population et répondant à ses besoins. Les stratégies urbaines ainsi développées doivent faire progresser les planifications et les législations, en englobant l'économie, le social et l'environnement.

- Les villes chinoises et françaises poursuivent le même objectif d'organisation de leur mobilité, en cherchant à concilier la croissance économique, la solidarité sociale et la protection de l'environnement. Le développement des alternatives à l'usage de la voiture devient indispensable. La solution au problème du transport urbain passe par la priorité donnée aux transports en commun. Elles pourraient donc travailler conjointement et en priorité, d'une part, sur les problèmes générés par la forte croissance de la demande de déplacement urbain : pollution entraînant des risques sanitaires pour les populations, congestion du trafic causant des pertes de temps, inégalités d'accès aux transports réduisant la mobilité des plus démunis ; et d'autre part, sur les outils de planification et de coordination entre les différents modes de transport et de stationnement, le partenariat public-privé, les transports intelligents, l'adhésion des habitants à cette politique de transport en commun.

Les participants aux Rencontres de Wuhan proposent conjointement:

1) D'organiser alternativement en Chine et en France les « Rencontres de la coopération décentralisée franco-chinoise » afin de faire le bilan des actions réalisées par les collectivités, d'en tirer des conclusions et de suggérer des orientations nouvelles pour améliorer ces échanges.

2) De constituer en Chine et en France un « Comité de coordination de la coopération décentralisée franco-chinoise » qui, en relation avec les autorités nationales, aura pour rôle d'aider les collectivités à :

- identifier les potentiels de coopération (thèmes et partenaires) ;
- s'informer sur les projets en cours entre partenaires français et chinois ;
- trouver un ou des partenaires pour des actions spécifiques de coopération ;
- trouver des synergies avec les autres acteurs de la coopération franco-chinoise ;
- rendre public les résultats des coopérations engagées.

3) De mandater les « Comités de coordination de la coopération décentralisée franco-chinoise » pour préparer les « 2èmes Rencontres de la coopération décentralisée », en France.

Nous espérons que ce dispositif d'échanges augmentera l'intensité de la coopération décentralisée, conformément aux intérêts fondamentaux de nos deux peuples.

Wuhan, le 28/10/2005



M. Jacques VALADE,
Président du comité de
pilotage français



M. CHEN Haosu,
Président du comité de
pilotage chinois